

RELEVÉ ANNUEL des malades traités à l'infirmerie et dans les cellules du pénitencier de St-Vincent-de-Paul pendant l'exercice expiré le 30 juin 1881.

Maladies.	En trait. comm. de l'exercice.	Entrés.	Sortis.	Décédé.	Restant.	Maladies.	En trait. comm. de l'exercice.	Entrés.	Sortis.	Décédé.	Restant.
Abscès		4	4			Hydrocèle		1	1		
Asthme		1	1			Aliénation mentale		4	4		
Blépharite		3	3			Lumbago		4	4		
Furoncles		12	12			Névralgie		3	3		
Bronchite		5	4	1		Ophthalmie		12	12		
Bubons		9	9			Plymosis		2	2		
Brûlures		11	11			Pleurodynie		8	8		
Cardialgie		8	8			Paraphymosis		1	1		
Cancer (testicules)		1	1			Phthisie (pulmonaire)		4	2	1	1
Choléra sporadique		1	1			Impétigo		2	2		
Contusion		10	10			Scrofule		3	3		
Diarrhée		50	50			Entorse		17	17		
Diphthérie		2	2			Stricture de l'urètre		4	4		
Dyspepsie		8	8			Syphilis secondaire		5	5		
Dysenterie		12	12			Syphilis (chancres)		6	6		
Entérite		1	1			Stomatite		1	1		
Epilepsie		4	4			Tonsillitis		7	7		
Erysipèle		1	1			Tic-douloureux		2	2		
Fistule à l'anus		2	2			Ulcère		5	5		
Gonorrhée		7	7			Blessures		5	5		
Maladie du cœur		8	8								
Hémoptysie		2	2			Total		270	267	2	1
Hémorrhoides		12	12								

J. T. POMINVILLE, M.D.,
Médecin du pénitencier.

N° 34.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSTITUTEUR.

PÉNITENCIER DE ST-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1881.

MONSIEUR.—En vous présentant mon quatrième rapport annuel relatif à l'école du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, je suis heureux de dire que les progrès faits durant l'exercice qui vient d'expirer (au 30 juin 1881) ont été satisfaisants.

Sur un total de 141 prisonniers sortis par libération de cet établissement dans le cours de l'année, 54 ont appris à lire, à écrire et à calculer pendant leur prison; 22 d'entre eux, à leur entrée, ne savaient pas l'alphabet et les 32 autres savaient épeler ou un peu lire. De pareils chiffres, qui reviennent d'année en année dans nos rapports depuis l'ouverture de l'école, prouvent assez que celle-ci n'a pas été créée en vain, mais que son succès, au contraire, a dépassé toutes les espérances.

Comme j'ai donné ma démission le 1er avril dernier, ceci est le dernier rapport que j'aurai l'honneur de vous faire sur l'école. Qu'il me soit permis d'offrir mes sincères remerciements aux aumôniers pour leur constante obligeance envers moi et pour le précieux concours qu'ils m'ont prêté pendant toute la durée de mon emploi; je puis leur assurer que, de mon côté, j'ai fait tout mes efforts pour que cette école fût